



**DEUX-SÈVRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°79-2021-048

PUBLIÉ LE 1 AVRIL 2021

# Sommaire

## **PREFECTURE des DEUX SEVRES / MCI**

79-2021-04-01-00001 - Arrête portant affectation agents à la direction départementale de l'emploi, du travail , des solidarités et de la protection des populations des Deux-Sèvres (DDETSPP) (2 pages)

Page 3

PREFECTURE des DEUX SEVRES

79-2021-04-01-00001

Arrête portant affectation agents à la direction  
départementale de l'emploi, du travail , des  
solidarités et de la protection des populations  
des Deux-Sèvres (DDETSPP)

ARRÊTÉ préfectoral

portant affectation des agents  
au sein de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de  
la protection des populations des Deux-Sèvres

Le préfet des Deux-Sèvres  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'État;

Vu la loi n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République;

Vu le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles, notamment son article 1;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles;

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu le décret du président de la République en date du 15 janvier 2020 portant nomination de M. Emmanuel AUBRY en qualité de préfet des Deux-Sèvres ;

Vu l'arrêté ministériel du 31 mars 2011 portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté du ministre de l'Intérieur en date du 18 décembre 2020 portant nomination de Isabelle BOUVET, directrice du secrétariat général commun départemental des Deux-Sèvres ;

Vu l'arrêté du ministère de l'Intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de M. Wilfrid PELISSIER directeur de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Deux-Sèvres ;

. / ...

Vu l'arrêté du 31 mars 2021 portant organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Deux-Sèvres ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture des Deux-Sèvres ;

## ARRÊTE

Article 1er : A compter du 1<sup>er</sup> avril 2021, date de création de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Deux-Sèvres , les agents mentionnés dans le tableau en annexe sont affectés dans ce service.

Article 2 : La secrétaire générale de la préfecture des Deux-Sèvres et M. Wilfrid PELISSIER, directeur de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Deux-Sèvres, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat de la préfecture des Deux-Sèvres.

Fait à NIORT, le 1 AVR. 2021

  
Emmanuel AUBRY